

Objet : Action d'information sur l'Europe : « Voter pour l'Europe, c'est voter pour votre futur ! »

Réseaux : Tous

Niveaux et services : SEC (5° / 6° / Ord)

Période : Année scolaire 2008 / 2009

- A Monsieur le Ministre en charge de l'Enseignement obligatoire ;
- A Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire subventionné par la Communauté française ;
- Aux Directions des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles.

Pour information :

- Aux Membres du service de l'inspection de l'enseignement secondaire ordinaire ;
- Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux associations de parents ;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française.

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Le Secrétaire général f.f.		Secrétariat général
<u>Destinataire</u>	Etablissements scolaires de l'enseignement secondaire		5° et 6° Sec / Ord
<u>Contact</u>	Mme Edwine BODART		Cellule communication AGERS 02/690.80.33
<u>Document à renvoyer</u>	oui		non
<u>Objet</u>	Action d'information sur l'Europe : « Voter pour l'Europe, c'est voter pour votre futur ! »		

Renvoi (s) :

Nombre de pages : 3p.

- **annexe :** 0p.

Mots clés : Europe, élections, information, projet

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des élections européennes, la Commission européenne s'associe au Gouvernement belge et aux Gouvernements des entités fédérées pour promouvoir une action d'information et de communication sur l'Europe.

Pourquoi ce projet ?

Nous vivons en Europe et pourtant, la complexité des institutions, les nombreuses réformes, ainsi que les élargissements successifs, ont pour conséquence que peu de personnes comprennent vraiment son fonctionnement et ses impacts dans la vie quotidienne.

C'est pourquoi trois départements du Ministère de la Communauté française - l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS), la Direction Communication, Presse et Protocole (DCP&P) et la Direction des Relations Internationales (DRI) - souhaitent lancer une initiative sur le thème « Voter pour l'Europe, c'est voter pour votre futur ! »

Public cible

Ce projet vise les élèves du troisième degré de l'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté française.

Philosophie du projet

Pour répondre aux questions que se posent les jeunes, des personnalités issues du monde politique et académique sont prêtes à se rendre dans les établissements scolaires entre le 1^{er} octobre 2008 et le 20 mars 2009.

Elles pourront aborder différentes matières, suivant l'intérêt porté par les élèves et les professeurs présents, mais aussi suivant leurs propres sensibilités. Le but de ces rencontres est de susciter le débat et permettre un large échange d'idées.

Comment y participer ?

Il est demandé aux directions des établissements scolaires de s'inscrire entre le 1^{er} septembre et le 24 octobre 2008 via le formulaire en ligne disponible sur www.enseignement.be (en cliquant sur "pédagogie et disciplines", puis "thèmes transversaux" et, ensuite, "éducation à la citoyenneté"). Le nombre de places étant limité, seules les cent premières écoles inscrites seront retenues.

Quelles démarches effectuer pour préparer au mieux les rencontres ?

Pendant l'inscription, il est possible de commander des brochures et fiches pédagogiques à distribuer aux élèves. En effet, il serait pertinent que ceux-ci se préparent à ces rencontres pour qu'elles soient aussi riches que possible.

Le site www.eu4be.eu propose, quant à lui, un quiz. Les élèves pourront y tester leurs connaissances sur l'Europe et, ainsi, voir s'ils ont compris et retenu les informations présentes dans les brochures et fiches.

Lors de l'inscription, il est également demandé de désigner un professeur qui sera la personne de contact de ce projet et pour laquelle l'Europe peut constituer un attrait dans les cours qu'elle dispense.

Et après ?

A l'issue des visites, un concours sera proposé à tous les établissements scolaires ayant participé au projet. Afin d'accorder les mêmes chances à toutes les écoles, les modalités du concours ne seront dévoilées qu'une fois les visites terminées.

Un jury se réunira et jugera les élèves sur leurs connaissances de l'Europe, ainsi que sur leur créativité et leur originalité. Les trois meilleurs projets seront récompensés lors d'une cérémonie de clôture.

Pour tout renseignement complémentaire, mes collaborateurs, Madame Edwine BODART (02/690.80.33 – edwine.bodart@cfwb.be) et Monsieur Gérard DONY, (02/690.80.28 – gerard.dony@cfwb.be) restent à votre entière disposition.

Je vous souhaite de très agréables activités, et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire général f.f.,

Jean-Pierre HUBIN.